



Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le

ID : 069-216902296-20261014-62_2026-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 8 octobre 2026 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Sylvain ODIN, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient Présents :

M. Sylvain ODIN, M. Maxime JOMARD, M. Matthieu ROCHETTE, M. Franck FROMENTEAU, Mme Kathleen MARTHINET, Mme Sylvie LACROIX, Mme Angélique GUITTARD, Mme Mylène SAUNIER, Mme Betty FARIA, M. Patrice BALLANDRAS, M. Raphaël WARIN, Mme Sarah DESIGAUD, M. Fabien AUGAY.

Excusés : M. Anthony CARPENTIER-GROS et Mme Catherine NOVEL

A été désignée secrétaire de séance : Mme Kathleen MARTHINET

Délibération n° 62-2026 : Présentation du rapport annuel de gestion du service public d'alimentation en eau potable du Syndicat des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues (SEHVA) pour l'année 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'en application de l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales, le Syndicat des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues (SEHVA), compétent en matière de gestion du service public d'eau potable sur le territoire communal, a établi le rapport annuel sur le prix et la qualité de ce service pour l'année 2025.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport est présenté à l'assemblée communale. Il est public et vise à informer les usagers sur les conditions de fonctionnement, les performances et les perspectives du service.

Après avoir entendu de M. le maire, le conseil municipal décide à **l'unanimité** d'émettre un **avis favorable** sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service du Syndicat des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues (SEHVA) pour l'année 2025

Transmis au contrôle de légalité le 15 Octobre 2026

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire.



Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le



ID : 069-216902296-20261014-62_2026-DE